



Doublette Handicap National



Meschers Bowling Club, les 14 et 15/01/2023

- I** Le Meschers Bowling Club (M.B.C.) organise les **14 et 15 janvier 2023** sa 9^{ème} doublette handicap homologuée sur les pistes du *Family Fun Bowling de Meschers-sur-Gironde*. Ce tournoi sera soumis aux règlements en vigueur avec la F.F.B.S.Q. applicables pendant toute la compétition dont *les litiges seront tranchés par l'arbitre ou à défaut l'organisateur (Christian Jacobberger ou Christian Dauvier)*.

Ce sera une **doublette handicap** sur 2 journées, ouverte aux 30 premières équipes inscrites. Chaque joueur/joueuse fera 11 lignes.

Les participants devront être en règle avec la F.F.B.S.Q.

Contact : contact@meschers-bowling-club.fr

Christian Jacobberger : 06.16.38.44.34

1^{ère} phase le samedi :

Chaque équipe effectuera 2 séries de 3 lignes consécutives avec un décalage de 5 pistes vers la droite après la première série, sans reconditionnement.

L'attribution des pistes se fera par tirage au sort. Celui-ci sera effectué préalablement par l'arbitre ou l'organisateur (saisie informatique). Aucun changement ne sera autorisé.

2^{ème} phase le dimanche :

A l'issue des qualifications, l'attribution des pistes du dimanche se fera en fonction du classement des 6 premières parties. Toutes les doublettes effectueront 5 lignes supplémentaires sans reconditionnement.

Les quilles des 2 phases comptent pour le classement final.

- II** L'**engagement** sera de **120,00 € par équipe** (60,00 €/joueur) et devra être confirmé au plus tard 15 jours après la réservation téléphonique et/ou mail, en joignant un bulletin mentionnant le nom et l'ordre des joueurs, leurs clubs respectifs, un numéro de téléphone et/ou mail pour contact, ainsi que le **chèque** du montant de l'engagement établi à l'ordre de **M.B.C.** à l'adresse suivante :

*Meschers Bowling Club
49 route de Semussac – 17132 Meschers*

** Les équipes défaillantes ne seront pas remboursées de leur engagement passé le sixième jour avant la finale.*

- III** Le **Handicap** sera calculé, selon la moyenne du joueur (se), sur la base de 70 % de la différence à 220, pris sur le listing en vigueur. Il est limité à 70 quilles maximum par joueur (se).

IV HORAIRES

Phase de qualifications :

Samedi 14/01/2023	Poule A	8h30
Samedi 14/01/2023	Poule B	11h30
Samedi 14/01/2023	Poule C	14h30

Finale :

Dimanche 15/01/2023	du 30 ^{ème} au 21 ^{ème}	8h30
Dimanche 15/01/2023	du 20 ^{ème} au 11 ^{ème}	11h00
Dimanche 15/01/2023	du 10 ^{ème} au 1 ^{er}	13h30

Remise des Prix et pot de l'amitié *environ* 16h00

Possibilité de repas sur place sur réservation paiement directement au Family Fun Bowling.

BILAN FINANCIER

Recettes

30 équipes à 120,00 €	3600,00 €
Sponsor	0,00 €
	<hr/>
	3600,00 €

Dépenses

660 parties à 3.40 €	2244,00 €
Arbitrage	0,00 €
Frais d'organisation	346,00 €
Indemnités de reversement	1010,00 €
	<hr/>
	3600,00 €



RECOMPENSES

- | | |
|---|---------------------------------------|
| • 1 ^{ère} Doublette 140,00 € trophée | • 7 ^{ème} Doublette 70,00 € |
| • 2 ^{ème} Doublette 130,00 € trophée | • 8 ^{ème} Doublette 65,00 € |
| • 3 ^{ème} Doublette 120,00 € trophée | • 9 ^{ème} Doublette 60,00 € |
| • 4 ^{ème} Doublette 100,00 € | • 10 ^{ème} Doublette 55,00 € |
| • 5 ^{ème} Doublette 90,00 € | • 11 ^{ème} Doublette 50,00 € |
| • 6 ^{ème} Doublette 80,00 € | |

Meilleure ligne scratch homme	25,00 €
Meilleure ligne scratch femme	25,00 €